

Fédération Régionale des Acteurs
FRAPS

en Promotion de la Santé

en Région Centre

POLE DE COMPETENCE EN PROMOTION DE LA SANTE REGION CENTRE



Année scolaire 2014/2015

Actions mises en œuvre dans les établissements d'enseignement de la Région Centre avec le concours de l'appel à projets du Conseil Régional du Centre-Val de Loire

Fédération Régionale des Acteurs en Promotion de la Santé

54 rue Walvein 37000 TOURS

☎ 02.47.37.69.85 📠 02.47.37.28.73 📧 contact@frapscentre.org

www.frapscentre.org

Association non assujettie à la TVA - SIRET 49282330700011 - APE/NAF 9499 Z
Organisme de formation enregistré sous le n° 24 37 02635 37 auprès du Préfet de la Région Centre

SOMMAIRE

1. Taux de réponse au questionnaire	p 4
2. Les adultes référents des actions de prévention et de promotion dans les établissements	p 5
3. Les actions de prévention, promotion santé mises en œuvre dans les établissements	p 7
3.1. Le volet Alimentation	p 8
3.2. Le volet « conduites dites à risques »	p 10
3.3. Le volet environnement	p 12
4. Les actions empruntant la méthode d'éducation par les pairs	p 14
5. Les points forts des actions de prévention et de promotion santé	p 15
6. Les difficultés rencontrées et/ou les points à faire progresser	p 16
7. Les besoins des personnels pour améliorer les actions	p 17
Conclusion.....	p18

Ce document présente une synthèse des actions d'éducation et de promotion de la santé mises en œuvre dans les établissements de la région Centre, actions qui ont bénéficié d'une subvention du Conseil Régional du Centre-Val de Loire pour l'année scolaire 2014-2015.

Nous remercions les personnes qui ont pris le temps de renseigner le questionnaire d'évaluation.

D'ores et déjà, nous pouvons souligner la qualité du travail entrepris dans la majeure partie des établissements d'enseignement : réflexion sur les besoins des jeunes en matière de prévention et promotion de la santé, travail en équipe dans et hors établissement qui se renforce, qualité des actions et prise en compte de la santé au sens global dans l'établissement.

Deux approches se dégagent : soit l'établissement met en œuvre des actions sur chaque niveau -des classes de seconde aux classes de terminale-, soit le niveau privilégié est celui des entrants ou les jeunes en classe de seconde. Dans ce dernier cas, quasi toutes les actions se concentrent sur les mêmes élèves ; ce qui peut créer un sentiment de saturation chez les jeunes, hypothèse à vérifier. De manière générale, le fait que les élèves en classe de seconde n'aient pas l'échéance des épreuves du baccalauréat peut expliquer cette concentration sur ce niveau. Les établissements qui optent pour la première stratégie ont peut-être plus de chance d'ajuster les propositions de travail en fonction des préoccupations des jeunes.

Se dégage des bilans d'activité, un souci réel de mettre en œuvre une « politique » santé dans les établissements au plus près des besoins des jeunes, parfois avec leur concours en tant que jeunes relais santé et toujours dans leur intérêt. Ce travail, toujours à reconduire demande un bel investissement des personnels et des équipes. En retour, il y a des satisfactions réelles à cet engagement : amélioration des relations jeunes adultes, repérage et suivi de jeunes en difficulté, échanges et paroles retrouvés. Néanmoins, ces propos doivent être nuancés car certains projets demanderaient à être plus structurés, plus orientés vers des problématiques santé et plus riches de propositions.

Quelques chiffres clés qui seront repris ultérieurement :

30 000 jeunes ont bénéficié d'une ou plusieurs actions de prévention cette année scolaire 2014-15,

425 actions différentes sur les trois volets proposés, ont été mises en œuvre au sein des 81 établissements qui ont retourné le questionnaire bilan :

- 85 actions sur le volet alimentation activité physique
- 236 actions sur le volet « conduites dites à risques »
- 104 actions sur le volet « santé environnement »

1- Taux de réponse au questionnaire

81 bilans ont été reçus sur les 82 établissements d'enseignement financés par le Conseil Régional du Centre-Val de Loire sur l'année scolaire 2014-2015. Les questionnaires ont tous pu être exploités.

Nombre de bilans renseignés en fonction du département

Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret
7 sur 7	7 sur 7	9 sur 9	22 sur 22	13 sur 13	23 sur 24

Fonction des personnels ayant renseigné le document :

- Infirmière : 58
- Proviseur(e), Proviseur(e) adjoint(e) : 22
- Conseiller(ère)s principal d'éducation : 15
- Documentaliste : 11
- Professeurs, enseignants : 9
- Gestionnaire, agent comptable : 6
- Autres fonctions représentées : 3

Ce sont principalement les personnels infirmiers qui ont renseigné le document « bilan ». Les chefs d'établissement -proviseur(e) et proviseur(e) adjoint(e)- sont bien représentés, ainsi que les Conseillères (ers) Principal d'Education.

Dans la moitié des établissements (40), le bilan a été renseigné par une équipe de 2 à 3 personnes.

2- Les adultes référents des actions de prévention et de promotion dans les établissements

Trois questions visent à appréhender les dynamiques à l'œuvre dans les lycées dans le champ de l'éducation à la santé : personnels impliqués, « reconnaissance » des actions et visibilité de ces dernières.

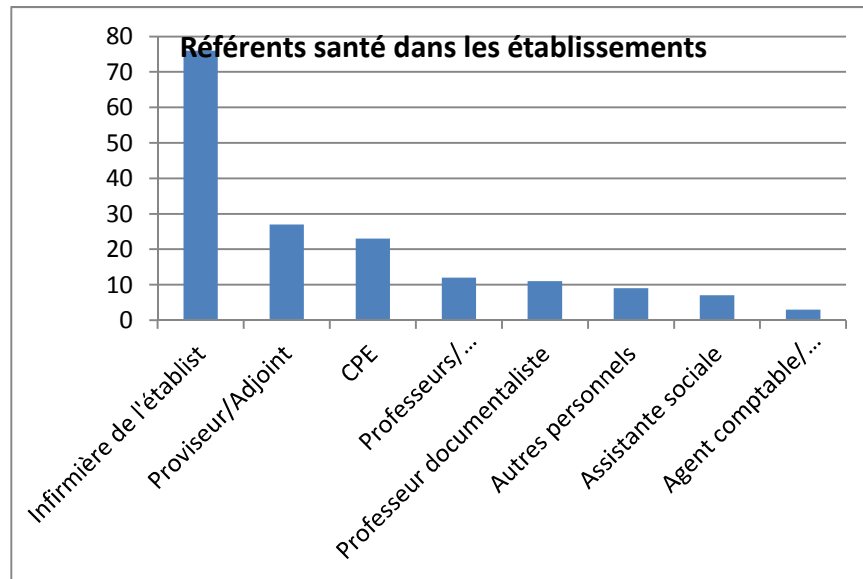
La majorité des établissements (65) indiquent plusieurs personnes comme référents des actions d'éducation à la santé, de deux à trois personnes le plus fréquemment, parfois plus. Dans **16 établissements**, seule une personne, souvent l'infirmière constitue la personne de référence.

Dans presque tous les cas, **les personnels infirmiers font partie du noyau** de personnes qui impulsent et organisent les actions puisque cette catégorie d'acteurs est mentionnée dans **76 établissements** sur les 81 ayant répondu au questionnaire.

D'autres catégories de personnel sont représentées :

- Conseillers (ères) principales d'éducation : 23
- proviseurs adjoints : 16
- Professeurs, enseignants, formateurs : 12
- Documentaliste : 11
- Proviseurs : 11
- Assistants sociaux : 7
- Gestionnaires : 3
- Médecin : 1
- Autres personnels : 8

On peut constater que les personnels éducatifs (professeurs et enseignants) sont peu représentés dans ce qui constituerait des « équipes » santé mais les chiffres ne reflètent pas complètement leur participation car ils sont souvent accompagnateurs de leurs classes au cours des actions de prévention santé, voire plus impliqués en fonction de leur discipline et du thème santé traité.



Visibilité et légitimité des actions santé

Si l'inscription des actions santé au projet d'établissement, ainsi que leur présentation au sein du Comité d'Éducation à la Santé Citoyenneté ne sont pas les seuls éléments de visibilité et légitimité des actions, elles constituent un indicateur de base.

Sur les 81 établissements, **70** inscrivent leurs actions au projet d'établissement et **60** les présentent au sein des Comités d'Éducation à la Santé Citoyenneté - C.E.S.C.-.

71 établissements estiment que les actions mises en œuvre sont connues, repérées par les membres de la communauté éducative,
 5 pensent que les actions de prévention ne sont pas repérées,
 5 réponses sont dans une position intermédiaire « oui/non »

Les moyens utilisés pour rendre visible ces actions sont : l'agenda du lycée, les réunions -CESC, CA, conseil intérieur...-, l'affichage, le site internet de l'établissement, la messagerie électronique, les publications sur l'ENT, les articles de presse, bulletin, journal ou lettre d'information de l'établissement, les partenariats concrets avec les enseignants qui informent les élèves des actions prévues, la présence des enseignants au moment de la mise en œuvre de l'action, les productions d'élèves et leur présentation, exposition au sein de l'établissement... Le fait d'organiser une action nécessitant une forte participation des adultes permet une meilleure communication. Enfin, les jeunes eux-mêmes contribuent à faire mieux connaître les actions de prévention et de promotion de la santé mises en œuvre dans l'établissement (en direction des autres jeunes et des adultes).

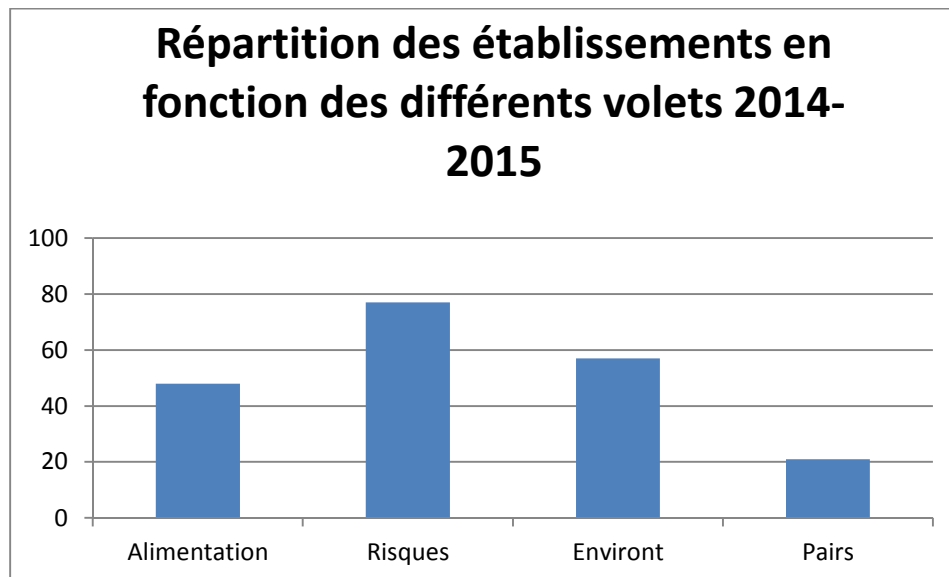
3- Répartition des actions de prévention, promotion santé en fonction des différents volets de l'appel à projets régional

77 établissements ont mis en œuvre des actions s'inscrivant sur le volet 2 « **conduites à risques** »,

57 établissements ont mis en œuvre des actions sur le volet 3 « **santé et environnement** » et **48 établissements** ont travaillé sur **l'alimentation**.

21 établissements ont développé des actions empruntant la méthode d'éducation par les pairs.

Nous constatons que les trois volets sont inégalement couverts au profit du volet « Conduites à risques », vient ensuite le volet santé-environnement. Le volet alimentation est investi par seulement 48 établissements.



10 établissements ont mené des actions sur **un volet** sur les trois proposés,

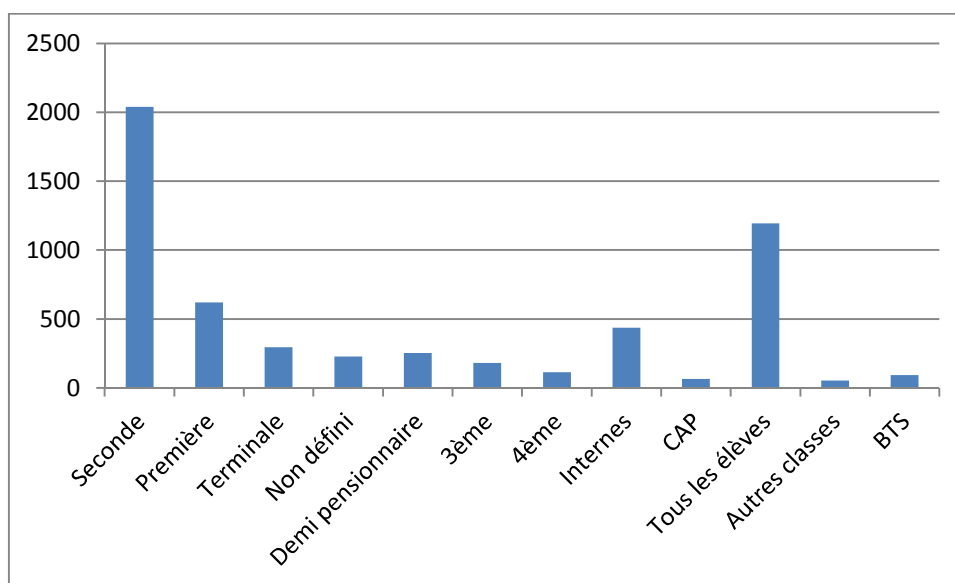
41 établissements ont mené des actions sur **deux volets** sur les trois volets,

30 établissements ont mené des actions sur **les trois volets** de l'appel à projets du conseil régional du Centre-Val de Loire.

3.1. Le volet alimentation

48 établissements se sont inscrits sur ce volet, ce qui représente **85 actions** différentes sur ce thème mises en œuvre tout au long de l'année scolaire 2014-2015.

Environ 6000 jeunes ont bénéficié de séances d'animation en groupe restreint ou classe entière sur ce volet.



Les jeunes de classe de seconde sont les plus ciblés avec 2000 jeunes bénéficiaires d'actions alors que moins de 621 **jeunes de première et 300 de terminale** ont eu des propositions d'animations sur ces sujets. Les jeunes en internat (437) bénéficient eux aussi d'interventions.

Plusieurs établissements ont mis en œuvre des actions visant la communauté scolaire dans son ensemble ou une partie de celle-ci sur les thèmes suivants : réduction du gaspillage en restauration scolaire, amélioration de la restauration collective, lutte contre la violence et le harcèlement.

Répartition des projets « alimentation »

N°	Thématiques	Répartition des 85 actions par sous-thèmes
1	Equilibre alimentaire /promotion un produit	24
2	Activité physique	12
3	Petit déjeuner-Goûter	12
4	Réduction du gaspillage-Tri sélectif-Solidarité	12
5	Atelier cuisine-goût-sens	10
6	Amélioration offre de restauration collective-Commission menus	10
7	Environnement/Potager	6
8	Alimentation biologique	6
9	Risques santé (diabète)	3
10	Accompagnement individuel	2

Une quarantaine d'actions empruntent une approche relativement « classique » sur ce thème en travaillant sur l'équilibre alimentaire, l'importance du petit déjeuner, les risques pour la santé d'une alimentation déséquilibrée.

12 actions valorisent l'activité physique.

D'autres actions visent une sensibilisation des jeunes sur consommation et environnement et/ou encouragent l'alimentation biologique, la réduction du gaspillage en restauration collective -**12 établissements**-.

Des approches plus sensibles sont aussi proposées : cuisine, jardinage, goût, plaisir.

Une dizaine d'établissements travaillent sur l'offre alimentaire interne : commission menus, repas à thème.

2 établissements accompagnent les jeunes présentant un surpoids de façon individuelle (suivi médical et proposition d'activité physique attrayante).

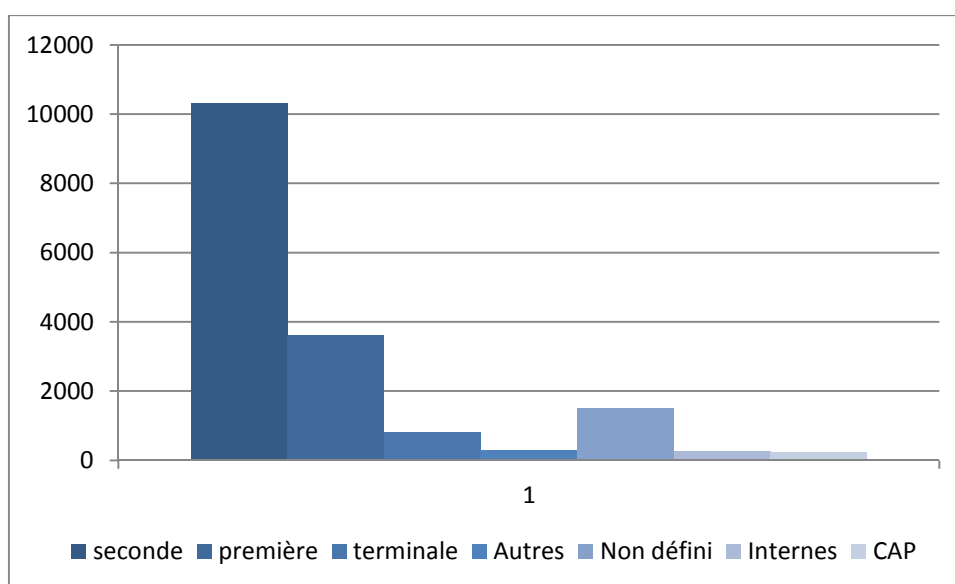
Un établissement peut conduire plusieurs actions différentes sur l'alimentation auprès du même public cible, ce qui tend à renforcer la cohérence et l'impact des projets : travail sur l'équilibre alimentaire, le plaisir, ateliers culinaires, activité physique soit un programme cohérent et dans le temps où savoir, savoir-faire et savoir-être sont convoqués.

3.2. Le volet « conduites dites à risques »

77 établissements ont mis en place des actions sur ce thème, ce qui représente **236 actions développées sur ce volet.**

17 700 jeunes ont bénéficié de séances de prévention et promotion de la santé s'inscrivant sur ce volet dont nous préciserons les différents thèmes ultérieurement.

Les actions qui sont développées le sont d'abord en direction des jeunes des **classes de seconde avec 10 326 adolescents impactés.** Néanmoins, les élèves de première (3623 jeunes) et terminales (817 jeunes) **sont un peu mieux représentés que sur le volet alimentation.**



19 établissements ont organisé des actions s'adressant à l'ensemble de la communauté scolaire ou à un niveau de classes spécifique. Ces journées sont parfois organisées avec le concours de « jeunes relais santé » à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le sida et/ou pour le Sidaction en avril par exemple et aussi sur des thèmes comme les addictions, une journée sans portable ou baladeur. Quelques établissements proposent le test de dépistage sur le VIH Sida aux jeunes majeurs au cours de ces temps forts. Pratiquement, cela peut donc prendre la forme de stands de prévention sur une journée ou demi-journée, les jeunes passant sur ces différents stands accompagnés de leurs professeurs. Ces animations peuvent venir ou non en complément d'actions d'éducation pour la santé plus ciblées en groupe restreint auprès des mêmes publics.

Deux établissements ont proposé une rencontre aux parents d'élèves (13 parents participants) sur le thème de l'adolescence.

Deux établissements ont proposé des rencontres plusieurs fois dans l'année aux équipes éducatives afin d'échanger sur leurs pratiques professionnelles avec un intervenant extérieur.

Des propositions d'actions plus ciblées comme des permanences d'écoute, la possibilité de rencontrer un(e) psychologue par exemple ont été mis à la disposition des jeunes dans 7 établissements.

Répartition des projets « conduites à risque »

N°	Thématiques	Répartition des 236 actions par sous-thèmes
1	Sexualité / Prévention des IST/SIDA	64
2	Substances psycho -actives	32
3	Gestion du stress	21
4	Nouvelles Technologies de l'Information Communication	14
5	Violence, conflit	14
6	Alcool	11
7	Cannabis	10
8	Tabac	9
9	Compétences psycho sociales	8
10	Lutte contre les discriminations	7
11	Mal-être / Décrochage	7
12	Climat scolaire	7
13	Accès aux soins	7
14	Produits/prévention routière	6

Deux thèmes sont particulièrement retenus par les équipes éducatives sur ce volet :

les **consommations de substances psychoactives et plus largement les attitudes et comportements** qui peuvent créer des dommages à court terme voire des situations de dépendance -produits comme alcool, tabac, cannabis, NTIC- qui représentent **76 actions** soit **32% des thèmes choisis** ;

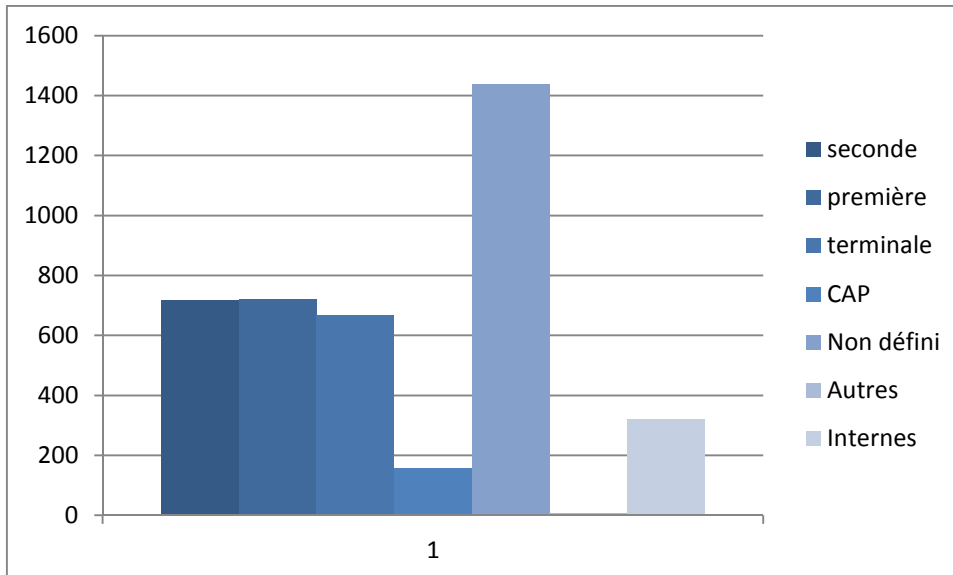
des actions **d'éducation à la sexualité** ou des actions plus ciblées, notamment sur la prévention du VIH Sida au nombre de **64 actions soit 27 % des thèmes choisis**,

9 % des établissements proposent des actions **-21 actions-** visant une meilleure gestion du stress. Ce sont essentiellement des jeunes des classes de terminale et première qui se voient proposer ce type d'action.

3.3. Le volet environnement

57 établissements sur se sont inscrits sur ce volet, ce qui représente **104 actions** différentes sur ce thème.

Près de 4000 jeunes ont été concernés par ce volet sur des sujets très variés : 715 jeunes de seconde, 720 jeunes de première et 666 jeunes de terminale. **D'autres publics cibles ont été choisis** : classes de CAP, internes, la catégorie « autres, non défini » représentent 1436 jeunes.



Répartition des projets « environnement »

N°	Thématiques	Répartition des 104 actions par sous-thèmes
1	Citoyenneté / Altruisme	29
2	Secourisme	23
3	Prévention routière	11
4	Environnement	11
5	Sommeil	8
6	Audition	7
7	Risques professionnels	5
8	Cadre de vie	5
9	Tri sélectif	3
10	Hygiène corporelle	1
11	Risques aquatiques	1

29 établissements ayant choisi ce volet ont conduit des actions promouvant la citoyenneté : don du sang, don d'organe, collecte alimentaire, handicap, égalité homme-femme.

En deuxième position, nous trouvons les actions **secourisme menées par 23 établissements**.

Viennent ensuite des actions de prévention sur la prévention routière, l'environnement au sens « écologique », le sommeil, l'audition, la sécurité au travail...

Le volet environnement se caractérise par le volontariat des jeunes dans les actions, notamment pour la formation de secourisme qui leur est proposée et aussi pour d'autres types d'actions comme donner son sang, collecter des objets pour une cause humanitaire, gestes par rapport à l'environnement comme le tri sélectif.

4- Les actions empruntant la méthode d'éducation par les pairs

20 établissements déclarent avoir développé des actions avec des **lycéens relais santé pairs**.

Les actions d'éducation de prévention santé par les pairs sont très diversifiées :

Les thèmes santé abordés sont les addictions, la prévention du VIH SIDA, le harcèlement, la gestion des conflits, l'alimentation.

Les jeunes relais santé sont soit volontaires, soit « désignés » par l'établissement : projet d'un groupe, d'une classe dans le cadre du cursus scolaire, élèves délégués.

Les jeunes relais santé bénéficient plus ou moins d'une formation et/ou d'un accompagnement en lien avec les sujets sur lesquels ils sont identifiés comme relais santé pairs.

5- Les points forts des actions de prévention et de promotion santé

N°	Points forts recensés	Répartition en effectif
1	Actions mises en œuvre -diversité, pertinence des thèmes, modalités de mise en œuvre-	27
2	Public cible pertinent	18
3	Implication des jeunes	17
4	Partenariats extérieurs	14
5	Implication du personnel de l'établissement	12
6	Succès des actions auprès des jeunes	9
7	Climat scolaire	8
8	Repérage des jeunes en difficulté	3

Les points forts des projets s'organisent autour de différentes thématiques :

- les actions de promotion santé et de prévention elles-mêmes –pertinence des sujets abordés, réponse aux attentes et besoins des jeunes y compris dans le suivi de jeunes en grande difficulté sur toute l'année, modalités de mise en œuvre satisfaisantes (petits groupes, actions réalisées dans la durée..) sont des points fréquemment évoqués par les porteurs de projet.
- l'implication des différents membres de la communauté : les personnels éducatifs, les jeunes, l'équipe de direction qui soutient les projets -même si celle-ci reste à améliorer comme nous le verrons ultérieurement- est aussi un point de succès des actions dans quelques établissements.

Globalement les projets de promotion de la santé participent à l'amélioration du climat au sein des établissements et créent du lien entre les élèves et les adultes en général et les personnels de l'établissement ainsi qu'avec l'extérieur puisque **les partenariats sont souvent jugés comme très satisfaisants et aussi recherchés par les établissements.**

6- Les difficultés rencontrées et/ou les points à faire progresser.

N°	Difficultés recensées	Répartition en effectif
1	Manque de temps / chronophage	30
2	Manque d'implication de la communauté éducative	28
3	Implication, mobilisation des jeunes	12
4	Coordination des projets	9
5	Dossier demande financement complexe	4
6	Manque de communication en interne	2
7	Implication des familles	2

Parmi les premiers obstacles identifiés, viennent des **difficultés organisationnelles** liées au peu de temps « officiel », « dans les programmes » dévolu à la prévention. Les actions de prévention santé doivent trouver leur place dans le cursus (ou en dehors, sur la pause méridienne ou en soirée pour les internes, par exemple) des jeunes, les porteurs devant souvent négocier des plages horaires au coup par coup. Le commentaire suivant « Il faut développer beaucoup d'énergie pour impulser les actions » est revenu plusieurs fois dans les bilans. Les lycées professionnels rencontrent une difficulté supplémentaire, à savoir le temps de stage important des élèves dans le cursus scolaire, ce qui réduit le temps de présence dans l'établissement.

Le manque **d'implication des équipes éducatives** constitue le deuxième point à faire progresser si l'on veut espérer une continuité des actions. Si quelques établissements arrivent à entraîner les adultes de la communauté éducative dans les projets d'éducation et de promotion santé, la majorité des établissements doivent encore faire reconnaître l'utilité et la pertinence de ces actions. Au final, c'est souvent deux ou trois personnes qui portent les projets **et le personnel infirmier fait quasi toujours partie de ces petites « équipes »**.

Dans ce contexte le soutien de la hiérarchie est un élément incontournable pour rendre visible et légitime ces actions.

Enfin, la mobilisation des jeunes n'est pas toujours évidente comme on peut le remarquer, l'item revenant une dizaine de fois.

7- Les besoins des personnels pour améliorer les actions

N°	Besoins recensés	Nombre d'établissement
1	De journée d'échanges et mutualisation d'expérience	51
2	De journée de réactualisation sur des thèmes santé précis (voir tableau ci-après)	33
3	D'aide au repérage de partenaires extérieurs	28
4	D'accompagnement méthodologique	8

69 établissements sur 81 ont renseigné cette question.

Quatre types de besoins sont apparus : échanges et mutualisation des expériences, repérage des partenaires extérieurs pouvant intervenir auprès des jeunes, réactualisation des connaissances et accompagnement méthodologique. Le tableau ci-dessous précise les thèmes sur lesquels sont demandées des journées de réflexion, apports théoriques.

Demande de réactualisation des connaissances	Nombre d'établissements
Addictions	14
Alimentation	6
Harcèlement, violence dont outils de communication	4
Sexualité, contraception...	3
Suicide	2
Environnement	2

Pour rappel, 33 porteurs de projets ont déclaré des besoins de réactualisation sur des thèmes santé dont le détail est précisé dans le tableau. Les addictions y compris aux outils numériques, l'alimentation, la sexualité sont les thèmes les plus sollicités. Les autres thèmes cités sont : l'égalité homme-femme, la législation qui concerne les adolescents, le sommeil, la gestion des conflits, la violence, les risques routiers, l'estime de soi et enfin la psychopathologie des adolescents.

Conclusion :

A partir des retours de questionnaire de 81 établissements, nous avons pu recenser plus de 400 actions de prévention promotion de la santé différentes mises en œuvre en 2014-2015, soit 5 actions différentes en moyenne par établissement.

- Les actions répondent à des besoins de mieux en mieux identifiés par les porteurs de projets et elles sont le plus souvent favorablement accueillies par les jeunes.
- Les équipes santé et notamment les infirmières ont plus de chance de voir ce travail reconnu et facilité quand leur hiérarchie les soutient explicitement et de façon volontaire.
- Les partenariats avec l'extérieur se renforcent et se construisent.
- Ces actions offrent des occasions de collaboration entre les différentes catégories de personnel.
- La liberté laissée aux porteurs de projet dans la conduite des actions semble un point fort du dispositif. Chacun construit selon ses besoins, ses ressources et à sa vitesse.